

ETAT-MAJOR

DIRECTION GENERALE

Avis de Publication

Le recueil des actes administratifs **n°51** regroupent les décisions prises par les membres du bureau et du conseil d'administration et les arrêtés revêtant un caractère réglementaire pris durant le premier semestre 2025 : **de janvier à juin 2025**.
Tous ces actes ont été transmis en préfecture.

Le présent recueil est mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui :

- à l'état-major du SDIS auprès du secrétariat de direction.

Fait à Troyes, le

09 JUIL. 2025

Le Chef du corps départemental,
Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours

Colonel Remy ANDRIOT